

# AVIS

---

## PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE ZONE DE LOGEMENTS AU LIEU-DIT CHAMP QUEYRA A VILLARD SAINT PANCRACE

---

La commune de Villard Saint Pancrace élabore le projet d'aménagement d'une zone de logements au lieu-dit Champ Queyra afin d'accueillir de nouvelles populations et de développer son village.

Dans le cadre de la procédure de Zone d'Aménagement Concerté initiée en mars 2022, une concertation préalable est organisée afin de présenter les enjeux, les objectifs et de recueillir l'avis des habitants, associations locales, riverains, et autres personnes concernées.

A cette occasion, seront mis à la disposition du public :

- un dossier de concertation, comprenant un plan de situation et une notice explicative, ainsi que la délibération de lancement de la procédure de ZAC,
- et un registre.

Ainsi, le dossier sera tenu à la disposition du public pour une durée de deux mois courant du 01 juin 2022 au 31 juillet 2022. Le public pourra consulter le dossier et présenter ses observations ou propositions éventuelles dans le registre dédié et mis en place en mairie de Villard Saint Pancrace, aux jours et horaires d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles.

Par ailleurs, une réunion publique sera organisée courant septembre 2022 à la salle St Paul. La date précise sera communiquée ultérieurement.

Toute personne intéressée par le projet pourra faire part de ses commentaires et suggestions :

- par courrier adressé à Monsieur le Maire, 9 Rue de l'École - 05100 Villard Saint Pancrace.
- par messagerie électronique, à l'adresse [mairie.vsp@wanadoo.fr](mailto:mairie.vsp@wanadoo.fr)